

ARRÊTÉ

Arrêté n° : SL/ST/2026/ 304

Occupation du domaine public,
Rue barrée,

Le jeudi 02 Juillet 2026,
De 09h30 à 11h30,

Modification de l'arrêté
N° :SL/ST/2026/250

NOUS, Maire de la Ville de SENLIS,

VU le Code Pénal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'en raison de travaux de
raccordement électrique provisoire, par
l'entreprise **ENEDIS**, il est nécessaire d'occuper les
emprises et d'interdire la circulation, au droit de la
Rue du Châtel.

ARRÊTONS

Article 1 : L'entreprise **ENEDIS** est autorisée à occuper le domaine public au droit du 25 Rue du Châtel,
le mardi 30 Juin 2026 de **09h30 à 11h30**.

Article 2 : La circulation des véhicules de toute nature sera interdite, au droit de la Rue du Chatel, entre
la Place Henri IV et Rue de la Treille le mardi 30 Juin 2026 de **09h30 à 11h30**.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies
conformément à la loi. Les véhicules en infraction pourront être placés en fourrière par les agents de la
Force Publique, aux frais des propriétaires et à leurs risques exclusivement.

Article 4 : Tous les agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : L'Intéressé dispose d'un délai de deux mois, à compter de la présente notification, pour
saisir le Tribunal Administratif - 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS. Le tribunal administratif peut être saisi
notamment au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site
www.telerecours.fr

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Service du Poste de Police Municipale
- Monsieur le Capitaine, commandant le Centre de Secours Principal de Senlis
- Monsieur le Lieutenant, commandant la Brigade de Gendarmerie de Senlis

Publiée et affichée aux lieux et places habituels.

Fait à Senlis, le 01 JUL. 2026

Le Maire,
Pour le Maire,
Et par Délégation,
Cédric DELAYEN
3^{ème} Adjoint au Maire

